



Rapport ESG – Art 173

Nom de l'entité : Covéa Actions Rendement

29/12/2017

Présentation de la démarche générale de Covéa Finance

Covéa Finance est la Société de Gestion de Portefeuille (« SGP ») du groupe Covéa (réunissant les marques MMA, MAAF et GMF).

Covéa Finance positionne l'ESG comme un moyen complémentaire de maîtriser les risques embarqués dans ses portefeuilles en venant compléter et enrichir la vision traditionnelle de l'investissement basée sur des critères financiers, comptables et boursiers. La notion d'ESG apporte ainsi une réelle valeur ajoutée pour la gestion de portefeuilles.

Les grands principes

En raison de son modèle de gestion basé sur la collégialité, la transversalité, la primauté de l'allocation d'actifs sur le produit et de la recherche de performance absolue plutôt que relative, Covéa Finance a décidé d'avoir une approche globale de l'ESG dans toute sa chaîne de valeur. Cela nécessite une approche graduelle et progressive dont le présent rapport rend compte pour la première fois.

Les grands principes structurants qui encadrent la déclinaison de l'ESG sont :

- La prise en compte de la caractéristique principale de Covéa Finance comme filiale du groupe d'assurance Covéa, c'est-à-dire l'intégration des principes de base de l'assurance à l'intérieur de la gestion financière
- La prise en compte de la stratégie financière de Covéa
- La prise en compte du modèle de gestion de Covéa Finance
- La notion de progressivité dans l'intégration de l'ESG
- La recherche d'alignement d'intérêt entre les parties prenantes

Nos politiques et engagements

Quatre politiques viennent encadrer et structurer la démarche ESG de Covéa Finance

- La politique ESG
- La politique de vote
- La politique d'exclusion
- La politique d'engagement

Ressources internes

Covéa Finance a fait le choix de développer sa propre méthodologie d'analyse ESG pour répondre à ses besoins spécifiques.

- La prise en compte de l'ESG dans le processus d'investissement est inscrit dans les objectifs pluriannuels d'entreprise 2017/2019
- L'ESG est inclus dans la chaîne de valeur de Covéa Finance
- Le projet de refonte de l'ESG est piloté en mode projet depuis début 2017
- Une équipe d'analystes ESG a été créée

De plus le sujet des données est devenu au fil des années une préoccupation majeure pour les investisseurs qui se doivent de bâtir leur stratégie d'investissement et leurs décisions à partir de données stables et fiables.

Pour Covéa Finance, face à l'afflux de données, les chiffres publiés doivent conserver un sens. Covéa Finance a donc une approche progressive dans l'utilisation des données externes pour privilégier l'appropriation du sujet en interne.

Au cours de l'exercice 2017, Covéa Finance a œuvré au développement d'un outil propriétaire qui sera déployé au cours de l'exercice 2018. Cet outil permettra entre autre de consolider les appréciations ESG sur les émetteurs, organiser un système d'alerte, suivre les controverses, réaliser des simulations carbone sur les portefeuilles.

Le recours à des prestataires nous apportant une expertise spécifique et ciblée a été acté. Ceci vient en complément de la méthodologie de recherche développée en interne.

Ci-dessous les prestataires de données sélectionnés :

Prestataires	Données fournies	Expertise
ISS	Recommandations de vote et Analyse	Analyse gouvernance personnalisée selon la politique de vote interne
ISS Ethix	Données sectorielles	Identification des émetteurs selon les secteurs listés dans la politique d'exclusion
Grizzly	Indicateurs climat (émetteurs privés)	Expertise climat
Beyond Rating	Indicateurs climat (émetteurs souverain)	Expertise climat

Pour plus d'informations sur la démarche de Covéa Finance, merci de consulter le site internet de Covéa Finance (rubrique : Engagements & ESG).

Réalisations et mise en œuvre

Composition du portefeuille

Fonds	Type (actifs)	Poids dans le portefeuille	Couvert ESG	Actif net au 29/12/2017	Poids dans les encours de Covéa Finance
Covéa Actions Rendement Europe	Actions	99%	Oui	503 287 634,36€	0,51%
	Autres (monétaire, multigestion, futures...)	1%	Non		

Conformément à sa méthodologie, Covéa Finance a fait le choix d'avoir une méthode progressive. Au 29/12/2017, 99% des instruments composant le portefeuille appartiennent au périmètre d'étude ESG.

Méthodologie

Analyse

Dans le cadre du projet ESG, Covéa Finance a défini sa propre méthodologie d'analyse des émetteurs. Les analystes ESG réalisent des études reposant sur :

- l'étude de la documentation des émetteurs (rapport annuel, intégré, document de référence, rapport RSE, rapport Climat, site internet....)
- une veille des sujets extra financiers dans les médias (ex : controverse, tendances, pratiques...)
- le dialogue avec les sociétés
- tous rapports publiés par des parties prenantes

Covéa Finance a déterminé des indicateurs, critères et piliers qu'elle considère comme des fondamentaux communs à tous les émetteurs. Pour chacun d'entre eux une appréciation est déterminée :

- Positif : va au-delà des attentes de Covéa Finance
- Neutre : est en ligne avec les attentes de Covéa Finance
- Négatif : présente un certain retard au regard des attentes de Covéa Finance

Ainsi qu'une dynamique, Positive ou Négative au regard des évolutions des pratiques de l'émetteur d'une année à l'autre mais aussi par rapport à ses pairs sur la même période.

Pilier	Critères
	Emetteurs privés
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Climat • Transparence de la communication • Ressource Eau
Social	<ul style="list-style-type: none"> • Parité H/F • Emploi/Employabilité • Acteur responsable de la chaine d'approvisionnement
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Politique et Rapport de Rémunération • Lien entre performance et rémunération variable • Séparation des pouvoirs • Indépendance • Durée des mandats • Représentants des salariés • Diversité au sein du Conseil • Comités spécialisés du Conseil • Alignement d'intérêt • Respect des droits des Actionnaires • Politique de dividende • Communication financière et extra financière

Un exercice de calibrage a été réalisé et permet de formuler de manière objective l'appréciation (sur la base des éléments quantitatifs et qualitatifs).

En complément de cette grille d'analyse de critères génériques, les analystes ESG étudient le secteur et/ou la zone géographique et ses enjeux spécifiques, la matérialité des risques ESG ainsi que les controverses existantes.

L'ensemble de ces éléments sont synthétisés dans une fiche d'analyse ESG à destination des équipes de Recherche et de Gestion.

Systeme d'alerte ESG

Au cours de l'exercice 2017, un processus d'alerte en interne a été fixé pour les sujets ESG. Cette alerte pourra se déclencher de manière automatique (ex : appréciation négative) ou bien manuellement par un gérant ou l'équipe ESG et pourra mener à une décision de gestion ou un dialogue actionnarial.

Dialogue Actionnarial

Posséder une action donne le droit à l'actionnaire de s'exprimer sur la gestion de l'entreprise. L'objectif de l'Assemblée Générale (l'« AG ») est de permettre à l'actionnaire de s'exprimer sur des éléments importants, c'est le moment où le management doit rendre des comptes. Ainsi l'AG représente le cadre privilégié et prévu par la loi de l'engagement et de la démocratie actionnariale.

Bien que traditionnellement les résolutions présentées par les sociétés relèvent d'aspects relativement techniques qui ne soulèvent pas d'enjeux sociaux ou environnementaux, Covéa Finance considère que la prise en compte de critères ESG dans la stratégie de vote peut être pertinente.

Outre l'exercice des droits de vote, Covéa Finance considère le dialogue direct avec les entreprises comme un axe primordial de promotion des meilleures pratiques de gouvernance et de pratiques responsables. Le dialogue actionnarial regroupe toutes formes de dialogue avec les entreprises (rencontres, envois de questionnaire).

Au cours de l'année 2017, Covéa Finance a développé fortement le dialogue actionnarial. L'organisation du dialogue émetteur au sein de Covéa Finance permettant l'identification des interactions et des interlocuteurs a permis des avancées significatives.

Exclusions

En conformité avec les recommandations de l'AFG sur l'interdiction du financement des Armes à Sous Munition (ASM) et des Mines Antipersonnel (MAP), Covéa Finance exclut tout investissement direct en actions ou en obligations dans les entreprises impliquées dans les armes controversées :

- Armes à sous munition (ASM) et mines antipersonnel (MAP) au sens de la convention d'Ottawa (1997) et d'Oslo (2008)
- Armes bactériologiques et/ou chimiques

Par ailleurs, Covéa Finance s'engage également à exclure les entreprises productrices de tabac ainsi que celles qui réalisent une part significative de leur chiffre d'affaires direct dans le secteur des jeux d'argent et de paris.

Covéa Finance privilégie un dialogue actionnarial renforcé avec les émetteurs à risque sur ces thématiques.

Résultats

Analyse ESG

Au cours de l'exercice 2017, les analystes ont réalisé 9 fiches d'analyses ESG sur les entreprises détenues en portefeuille. Ces dernières seront intégrées dans l'outil propriétaire à partir de début 2018.

Indicateurs climat et contribution à la transition énergétique

Covéa Finance a fait le choix de l'intensité carbone du chiffre d'affaires. L'intensité carbone du chiffre d'affaires est une lecture opérationnelle directe, liée à l'activité de l'entreprise.

Le calcul de l'intensité carbone a ses limites. Il est basé sur des bases de données fournies par des prestataires spécialisés. Ces derniers s'appuient sur les données estimées par les émetteurs, selon des méthodes de calcul / d'estimation parfois variables. Quand les émetteurs ne publient pas ces données, notre prestataire doit les estimer. La comptabilité carbone n'est donc pas encore aussi mature que la comptabilité financière et doit être interprétée avec précaution.

Lors de l'analyse des émetteurs, Covéa Finance ne se limite pas à l'analyse de l'intensité carbone, mais accorde également de l'importance à la contribution de chacun à la transition énergétique (scénarii, émissions évitées).

Actifs	Indicateur	Résultats	Couverture du portefeuille ¹	Source
Actions	Intensité carbone de chiffre d'affaires	283,36 tCO ₂ /M€ CA	98,4%	Grizzly

Soucieuse de réduire l'impact négatif des activités humaines sur l'environnement et les ressources naturelles, Covéa Finance considère que la transition énergétique s'inscrit dans une démarche collective de décarbonation de l'économie.

Covéa Finance considère que le meilleur moyen de contribuer à l'objectif de réduction du réchauffement climatique est d'inciter les entreprises, dont elle est actionnaire ou potentiellement actionnaire, à œuvrer dans ce sens à travers le dialogue actionnarial. Le levier d'influence principal est la mise en place d'un dialogue constructif avec les entreprises afin qu'elles réduisent l'empreinte carbone des biens et services qu'elles produisent.

L'intérêt commun des investisseurs et des entreprises est de travailler ensemble afin que cette transition puisse se réaliser sans choc brutal sur les modèles économiques. Les chocs économiques sont un risque majeur car ils entraînent des pertes de valeur

¹ Hors actifs non couverts par l'ESG et/ou données climat indisponibles



considérables tant pour les entreprises et leurs salariés que pour les investisseurs et leurs clients. C'est cette approche globale, graduelle et déterminée de l'ESG qui est au cœur de la démarche de Covéa Finance.

Dialogue Actionnarial

Au cours de l'exercice 2017, 6 sociétés présentes en portefeuille (au 29 décembre 2017) ont été rencontrées dans le cadre d'un dialogue actionnarial. Au total 9 réunions ont été organisées, 6 ont porté exclusivement sur des thématiques de Gouvernance et 3 sur les thématiques Environnement et Social/Sociétal.

Exercice du droit de vote

Vous pouvez consulter l'intégralité du rapport des votes de Covea Finance sur le site de la société.